

**RÉPONSES DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO (GAZ MÉTRO)**  
**AUX ENGAGEMENTS PRIS LORS DE LA SÉANCE DE TRAVAIL DU**  
**2 AVRIL 2106 AVEC LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)**

---

**Évaluation des programmes PE126 et PE236 :**  
**Supplément pour ménages à faible revenu –**  
**Clientèle Résidentielle et Clientèle CII**

**1. Thème : Approche intégrée pour la gestion des mesures d'ÉÉ visant des MFR**

**Référence :** (i) [Suivi Programmes PE126 et PE236](#)

En référence (i), page 19 l'évaluateur mentionne :

*« Dans le contexte actuel de livraison de programme par un distributeur gazier qui rejoint une portion seulement de l'ensemble des ménages, l'approche intégrée n'est pas applicable. Elle pourrait toutefois être déployée à terme par une collaboration avec d'autres distributeurs d'énergie et les gouvernements.*

*Ceci permettrait d'élargir les objectifs de programme, de profiter de sources de financement variées, de couvrir une gamme beaucoup plus étendue de mesures d'efficacité énergétique (notamment celles visant l'économie d'électricité ou de mazout) et de réaliser des travaux ayant un impact positif important mais qui ne se qualifient pas comme mesures d'économie d'énergie (travaux en santé et sécurité, notamment).*

*Il est important de noter qu'Hydro-Québec a annoncé récemment vouloir mettre en place une approche intégrée et a entamé une réflexion avec le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques et les intervenants du milieu pour mettre sur pied un centre d'accompagnement [guichet unique] dédié à la clientèle à faible revenu. Il est prévu qu'une telle structure soit mise en place en 2016. »*

**Engagement :**

**1.1** Veuillez élaborer, en se limitant au volet efficacité énergétique, sur l'approche intégrée soulignée par l'évaluateur.

**Réponse:**

Gaz Métro a été contacté par le BEIÉ, le 1<sup>er</sup> octobre 2015, pour discuter d'un projet d'offre intégré pour les ménages à faible revenu (MFR). Le 30 novembre 2015, Gaz Métro a rencontré Hydro-Québec et le BEIÉ pour une présentation plus complète de cette nouvelle offre de centre d'accompagnement dédié aux MFR et pour répondre à plusieurs des questions que Gaz Métro avait adressées au BEIÉ. Le 15 décembre 2015, Gaz Métro a transmis une lettre au BEIÉ et à Hydro-Québec manifestant son intérêt pour le projet et indiquant qu'elle souhaitait poursuivre des discussions avec Hydro-Québec et le BEIÉ pour que le projet réponde mieux aux besoins des MFR qui utilisent le gaz naturel comme source d'énergie. À cette fin, Gaz Métro a proposé de créer un comité de travail qui pourrait commencer ses rencontres dès le premier trimestre de 2016 (voir la

**Société en commandite Gaz Métro**  
**Examen administratif 2016 des rapports d'évaluation des programmes d'efficacité  
énergétique de Gaz Métro**

---

lettre de Gaz Métro en annexe). Au 30 mars 2016, Gaz Métro était en attente d'une réponse à sa lettre du 15 décembre 2015.



1717, rue du Havre  
Montréal QC H2K 2X3

tél. (514) 598-3444  
[www.gazmetro.com](http://www.gazmetro.com)

Montréal, le 15 décembre 2015

**PAR COURRIEL**

Madame Brigitte Lalonde  
Direction Approvisionnement en électricité  
Hydro-Québec Distribution  
[Lalonde.Brigitte@hydro.qc.ca](mailto:Lalonde.Brigitte@hydro.qc.ca)

Monsieur Guy Obélé  
Chargé de projet des programmes MFR  
Direction des secteurs résidentiels, institutionnels et des affaires  
Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques  
[guy.obele@mern.gouv.qc.ca](mailto:guy.obele@mern.gouv.qc.ca)

***OBJET : Participation de Gaz Métro au projet pilote d'un centre d'accompagnement pour les ménages à faible revenu (MFR)***

Madame, Monsieur,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour l'invitation à participer à la rencontre du 30 novembre 2015 dans les bureaux d'Hydro-Québec. Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre les orientations d'Hydro-Québec et du BEIE en lien avec l'offre aux MFR, en plus d'apporter des réponses aux multiples questions que nous avons soulevées à la fin du mois d'octobre dernier. Le soutien aux MFR présente en effet plusieurs enjeux et la collaboration de tous les intervenants est nécessaire pour assurer de maximiser les effets positifs des efforts déployés.

Lors de la rencontre du 30 novembre 2015, Gaz Métro retient que deux thèmes principaux ont été abordés :

1. Le développement d'un centre d'accompagnement centralisé en 2017 visant à combler les besoins des MFR présentant des problématiques en lien avec le crédit ou le recouvrement et visant à proposer des solutions en efficacité énergétique pour réduire les factures énergétiques des MFR;
2. À plus court terme, mettre en place un projet pilote en 2016 permettant de tester l'approche avec un nombre restreint de MFR dans des zones ciblées.

Plus spécifiquement sur le 2<sup>e</sup> point, de façon à ne pas retarder le projet pilote, vous soumettiez qu'une réponse de Gaz Métro quant à sa participation au projet pilote avant la mi-décembre 2015 serait grandement appréciée.

La présente a donc pour objectif de vous informer que Gaz Métro ne participera pas au projet pilote que comptent mettre en place Hydro-Québec et le BEIE pour les motifs expliqués ci-dessous.

Au niveau de la gestion du crédit et du recouvrement, Gaz Métro a déjà mis sur pied un projet pilote en 2014-2015 autorisé par la Régie. Le Compte d'aide au soutien social (CASS) en est à sa seconde année d'opération. Il ne serait donc pas souhaitable de participer à un second projet pilote sans que les conclusions du projet pilote en cours ne soient connues.

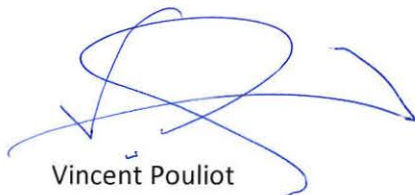
Au niveau de l'offre en efficacité énergétique, Gaz Métro exploite déjà des programmes de supplément pour les MFR avec l'aide d'un mandataire, visant à bonifier les aides financières des programmes du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ). Ces programmes sont en cours d'évaluation et le rapport final sera déposé à la Régie au cours de l'année 2016. Une fois cette étape franchie, il sera plus facile d'analyser si le centre d'accompagnement pour les MFR proposé est une orientation cohérente avec les recommandations formulées par l'évaluateur. Également, Gaz Métro considère que les besoins particuliers d'une grande partie de ses clients MFR (MFR locataire sans facture et organisme sociocommunautaire) ne seraient pas couverts par le projet pilote et par l'offre intégrée dans sa forme actuelle.

Quoique Gaz Métro souhaite ne pas participer au projet pilote pour les motifs énoncés, nous serions par contre intéressés à suivre son évolution, pour mieux comprendre les orientations, les résultats obtenus et les constats. Cet intérêt peut se concrétiser de différentes façons, dont la participation aux rencontres de travail avec Hydro-Québec et le BEIE.

Concernant maintenant l'approche à plus long terme au-delà du projet pilote, Gaz Métro est intéressée à poursuivre les discussions avec Hydro-Québec et le BEIE au cours des prochains mois. La mise en place d'un centre d'accompagnement intégré pour les MFR qui répondrait à la fois aux besoins des clientèles d'Hydro-Québec, de Gaz Métro et d'autres distributeurs est une piste à explorer plus en profondeur. Sans retarder le lancement du projet pilote, des discussions en parallèle pourraient avoir lieu dans le cadre d'un comité de travail afin d'analyser comment les modalités, les processus et les orientations pourraient être adaptés pour répondre aux besoins de la clientèle MFR. Ces rencontres pourraient débuter dès le premier trimestre de 2016.

En espérant que vous pourrez donner suite à ces invitations, nous demeurons disponibles pour discuter des modalités de ces rencontres ou pour tout autre point visant l'offre au MFR.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Vincent Pouliot  
Chef de service  
Marché du carbone et efficacité énergétique  
Gaz Métro